



Bulletin d'information
de la Mairie d'Embrun

HIVER 2021/22 - N°59



Au Cœur
d'Embrun

BIEN VIVRE

ENSEMBLE !



DE TOUT UN PEU !

LE PLAN D'EAU RENFORCE SON ATTRAIT !

Le Plan d'Eau d'Embrun est un joyau. C'est le site le plus fréquenté des Hautes-Alpes pendant l'été. On y profite d'espaces nautiques, de baignades surveillées en juillet et en août, de douches, de commerces, de bars restaurants, de pédalos, d'un mini-golf, d'un parcours de santé, d'un centre aquatique, d'un aqua Park, de tennis, d'un gymnase... C'est également un paradis pour la pratique des sports nautiques : voile, planche à voile, promenade en bateau, aviron, kayak, natation en eau libre... Créé en 1961, le Plan d'Eau nécessite une remise à neuf progressive pour rester attractif. En 2021, c'est le ponton du Centre Nautique Alpin (CNA), les aires de jeux pour enfants et la station de lavage vélo qui ont été créés. De nouvelles cabines de plage et des couloirs de nage spécifiques ont facilité la pratique de la baignade. En cette fin d'automne, les sédiments au fond de l'eau sont retirés, avec une volonté de ne pas perturber la faune aquatique. En 2022, les sanitaires seront renouvelés, le parking sera requalifié, et un Pumptrack sera installé pour le plus grand bonheur des glisseurs.



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX AU PLAN D'EAU

L'actuelle aire de jeux du plan d'eau est très fréquentée. Peu adaptée pour les jeunes enfants de 6 mois à 3 ans et les pré-adolescents, et pour répondre aux attentes des familles, la ville d'Embrun a créé une zone à sol souple de 100 m² réservée aux tous petits comprenant un toboggan, des jeux sensoriels, une voiture et un portique, ainsi qu'une zone de 90 m² pour les préados afin qu'ils puissent grimper et se défouler sur des éléments de traction, d'escalade et des cordages pour grimper.



UN NOUVEL EVENEMENT QUI FERA DATE

Embrun est connu pour ses grands événements culturels et sportifs. Du 17 au 19 septembre dernier, le premier Grand Trail de Serre-Ponçon s'est élancé du plan d'eau d'Embrun avec 1800 participants. Une belle réussite qui sera confirmée à partir du 16 septembre 2022, pour la deuxième édition.



FRANCK BERNARD-BRUNEL,
adjoint chargé des sports et des grands
événements sportifs :

« Merci aux 250 bénévoles qui se sont associés à cet événement dont nous pouvons être fiers. Bravo aux participants et aux organisateurs, et longue vie à cet événement qui nous permet d'allonger notre attractivité touristique au-delà de la mi-septembre ! »



LE PONTON DU CNA FAIT PEAU NEUVE TOUT EN «BOIS»

Les pontons en bois en bordure du plan d'eau permettent de profiter de ses rives en famille. Les intempéries et le climat les dégradent, et ils peuvent être dangereux pour les promeneurs. Ils ont été renouvelés complètement par la commune et celui du Club Nautique Alpin (CNA) a été aménagé avec des terrasses en mélèze. Le bois utilisé est un bois local, un soutien pour la filière bois des Alpes.

P2

› DE TOUT UN PEU !

P3

› ÉDITO

P4-5-6

- › LE BOIS-ÉNERGIE
- › LES RESEAUX DE CHALEUR
- › LE BOIS-ÉNERGIE : TÉMOIGNAGE

P7

› UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS ÉCONOME, ET RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

P8

- › VIVE LE VÉLO À EMBRUN
- › UNE STATION DE LAVAGE VÉLO

P9

- › LE DOMAINE DE CHAUVETON
- › LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS À EMBRUN

P10

- › DU NEUF POUR LE DOJO
- › DES TRAVAUX SUR LA CHARPENTE DU GYMNASSE DU PLAN D'EAU
- › LES TRAVAUX À LA BELLOTTE

P11

- › UNE SAISON ESTIVALE EMBRUNAISE QUI FERA DATE !
- › EMBRUN, POINT D'ATTRACTIVITÉ MAJEUR !

P12

- › LES JEUNES AUX CÔTÉS DE LA MUNICIPALITÉ
- › LE CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN EST EN ORDRE DE MARCHÉ !
- › UN NOUVEL ACCUEIL AU CCAS

P13

- › CET HIVER, PRENEZ SOIN DE NOS OISEAUX !
- › LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

P14

- › ÉTAT CIVIL
- › INFOS PRATIQUE

P15

- › PAROLES DONNEES

P16

- › UN MANAGER À EMBRUN
- › LES FESTIVITÉS DE NOËL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Chantal EYMEOUD

RÉDACTION : SMS

PHOTOS : Ville d'Embrun, SMS, Cyrille Quintard, Régie Bois

CONCEPTION : Caly Graff Embrun

IMPRESSION : Recto Verso Embrun
5000 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.



**CHÈRES EMBRUNAISES,
CHERS EMBRUNAIS,**

**BIEN VIVRE
ENSEMBLE !**

Lors de nos différentes rencontres, devenues possibles grâce au respect des gestes barrières et à la baisse du virus, vous avez été nombreux à répondre systématiquement présents. Au-delà du plaisir et du besoin de se rencontrer, de se parler en direct, cela est aussi le gage de la vitalité de notre vie démocratique. Nous partageons tous ce besoin d'écoute, de proximité, de chaleur humaine, de respect mutuel.

Je souhaite remercier les Embrunaises et les Embrunais pour cet état d'esprit indispensable au bien-être ensemble. Je rappelle que :

À Embrun, notre équipe municipale s'applique à offrir à toutes et tous le cadre d'un épanouissement personnel et collectif. Nous souhaitons favoriser un accès facilité, sécurisé, et en toute autonomie, aux espaces publics, aux services publics, aux établissements scolaires, aux locaux professionnels, aux commerces, aux cabinets médicaux, aux équipements culturels et sportifs...

Notre action s'inscrit ainsi dans la durée. Vous pourrez découvrir dans ce numéro d'Au Cœur d'Embrun, quelques-unes de ces initiatives qui confortent ce bien vivre ensemble que nous défendons au quotidien : accroissement progressif de l'énergie bois qui permet de créer de la richesse en réduisant les coûts de chauffage pour le plus grand nombre dans une démarche respectueuse de l'environnement, rénovation de l'éclairage public pour moins consommer tout en garantissant une visibilité nocturne optimum, incitation à la rénovation thermique des logements privés, installation prochaine de la vidéo-protection sur la commune pour plus de sécurité, développement des mobilités douces avec une action modèle pour favoriser le vélo citoyen, etc.

Bien vivre ensemble, c'est aussi votre préoccupation : notre Centre Communal d'Actions Sociales s'adresse au plus grand nombre, à tous les âges de la vie, soutenu par les propositions émises tant par notre Conseil Municipal des Jeunes que par le Conseil Consultatif Citoyen, et qui nourrissent l'action municipale.

Chacun et chacune d'entre nous avons entre les mains cette responsabilité du bien vivre ensemble.

Avançons ainsi vers 2022, mobilisés et enthousiastes à agir dans l'intérêt général.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël.

CHANTAL EYMEOUD
Maire d'Embrun

Chantal Eymeoud

LA VILLE D'EMBRUN, PIONNIÈRE POUR LE BOIS-ÉNERGIE

Initiée il y a plus de 20 ans par Chantal Eyméoud, cette dynamique est construite sur un double constat. D'abord, Embrun n'avait pas d'accès au gaz de ville et était dépendante du fioul, polluant, cher et sans plus-value économique locale. Ensuite, l'abondance de la ressource forestière locale permet un développement économique local vertueux.

La filière bois est un axe de développement économique à Embrun, pour la fourniture à la fois de bois matériau et de bois-énergie. Depuis 2001, le cap est resté le même. Le premier projet de chaufferie bois a été réalisé en 2007-2008 avec un réseau de chaleur dans l'ancien quartier militaire Delaroché. Parallèlement, la ville d'Embrun qui souhaitait garder la maîtrise de ce développement a sécurisé une filière d'approvisionnement dans le cadre de sa communauté de communes. La création d'une plateforme intercommunale pour alimenter les chaufferies publiques a été essentielle à la sécurisation de l'approvisionnement en bois énergie, filière encore inexistante, ainsi qu'à la maîtrise du coût d'approvisionnement et de la qualité du bois déchiqueté. C'est également dans ce cadre intercommunal que la ville d'Embrun a mis en place la zone d'activité de Pralong entièrement dédiée à la filière bois, avec aujourd'hui de nombreuses activités, dont deux plateformes bois-énergie, une pour le bois déchiqueté et une pour le bois rond à déchiqueter. Un deuxième réseau de chaleur a vu le jour dans le quartier de la Gare en 2010, l'occasion pour la municipalité de créer la Régie Bois-Energie d'Embrun pour accompagner cette activité qui commençait à s'industrialiser et qui ne pouvait plus être portée par un simple budget annexe de la ville. En 2019, un troisième réseau de chaleur au bois a été mis en service dans la ville basse. Aujourd'hui, le réseau continue de se développer avec son extension rue Izoard. Et l'an prochain, une extension du réseau de chaleur Gare dans les quartiers de la Chaussière et Paramart sera réalisée, suite aux conclusions favorables de l'étude de faisabilité pour le raccordement des principaux immeubles d'habitat collectif du secteur Chaussière-route de St André de 2021. Par la suite, on étudie la possibilité de créer un quatrième réseau à Chauveton, pour alimenter la zone d'urbanisation future.



Immeuble « Cœur de Vie » et « résidence Les Rochassons », logements desservis par le réseau de chaleur bois.

UN APPROVISIONNEMENT BOIS GÉRÉ PAR LA COLLECTIVITÉ

C'est sur la plateforme bois-énergie de la zone d'activités bois de Pralong que les bois sont réceptionnés ronds puis déchiquetés sur place. La Communauté de Communes, qui gère cette plateforme en direct, adhérente à la Charte régionale Qualité Bois Déchiqueté, fournit du bois déchiqueté aux trois chaufferies de la Régie Bois-énergie d'Embrun, mais aussi à des particuliers et à d'autres structures, dont la Commune de Châteauroux-les-Alpes, pour environ 3 700 tonnes par an. Le bois stocké sous hangar s'assèche, les chaudières installées chez les utilisateurs étant presque toutes des chaudières à foyer fixe, qui ne peuvent par conséquent accepter des bois trop humides.

L'ESSENTIEL SUR LES RESEAUX DE CHALEUR

POURQUOI PROPOSER UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

- › C'est une opération exemplaire en faveur du développement durable.
- › C'est un moyen de réduire l'empreinte carbone du territoire de façon significative.
- › C'est un confort apporté aux abonnés.
- › Cela supprime les fumées de cheminées dans la ville.
- › C'est un débouché supplémentaire pour la filière bois, qui permet la réalisation de nouvelles opérations, privées et publiques.
- › C'est une énergie renouvelable alternative compétitive, avec une réduction des factures de chauffage de plus de 10% en moyenne par rapport au fioul.

LES CHIFFRES DES TROIS RESEAUX DELAROCHE, GARE ET BAS DE VILLE :

- › Linéaire de réseaux : 4,5 km
- › Quatre chaudières bois cumulant 4,6 MW de puissance
- › Chaleur totale fournie en sous stations : 8 500 MWh /an
- › Bâtiments desservis : plus de 700 équivalents logements, la quasi-totalité des bâtiments publics et des logements sociaux équipés d'un chauffage central
- › Tonnage de plaquettes bois énergie consommé (issues des forêts locales) : 3 400 tonnes/an
- › Tonnes Équivalents Pétrole (TEP) économisées : 705 TEP/an
- › Polluants évités : 2200 tonnes de CO2 énergie fossile/an
- › Production de cendres : 25 m3/an environ. Les 2/3 sont valorisées en compostage.

LA REGIE BOIS ENERGIE, C'EST QUOI ?

C'est une régie municipale créée en 2010 par le Conseil municipal d'Embrun. C'est un établissement public avec une autonomie financière et une personnalité morale. Il est dirigé par une Présidente Chantal EYMÉOUD assistée d'un Vice-Président Jean-Claude DOU. Le conseil d'administration comprend en plus trois conseillers municipaux (Christian GUENEAU, Patrice RENOUF et Gilles BUFFIÈRE) et deux représentants des abonnés (Quentin ACHIN pour l'OPH05 et Christian VERCOUTRE pour le syndicats de copropriété). Il délibère sur toutes les décisions et actions nécessaires à son développement et à son fonctionnement. La régie bois assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des réseaux de chaleur sur le territoire de la Commune. La régie couvre ses dépenses avec ses recettes propres uniquement (vente de chaleur, emprunts et subventions d'investissement). Les abonnés sont la Commune et d'autres établissements publics, bailleurs sociaux, copropriétés, propriétaires individuels, bureaux, etc.



LA VILLE D'EMBRUN, PIONNIÈRE POUR LE BOIS-ÉNERGIE

Un engagement à long terme
de Chantal Eyméoud : témoignage !



“ Depuis toujours très sensible à l'environnement, je m'y suis tenue durant toutes ces années.

J'ai été accompagnée dans cette démarche, en particulier par les opérateurs de terrain qui ont organisé les phases dans les détails, pour la qualité du bois et son origine, pour la conception des installations, pour le choix des technologies, ainsi que pour l'exigence du suivi, de l'exploitation et de l'entretien. Je remercie pour leur engagement les animateurs de l'association des Communes Forestières des Hautes-Alpes et ceux de la Mission Régionale Bois Énergie, le personnel technique de la ville, les bureaux d'études, les sylviculteurs, ainsi que toutes les entreprises de la forêt, du bois et de l'énergie qui sont intervenues. Quant aux Embrunaises et Embrunais, il fallait leur proposer un projet recueillant l'adhésion de tous. Nous avons donc beaucoup communiqué et continuons à le faire. Nous avons tenu plusieurs réunions publiques, avec de nombreuses questions sur les fumées, les déperditions de chaleur du réseau, la circulation des camions, l'avenir de la forêt et bien d'autres encore. Tous les deux ans par exemple, nous continuerons à organiser des rencontres citoyennes où le sujet est abordé.

Aujourd'hui le bois-énergie n'est plus perçu comme source de nuisances, mais comme un vecteur de développement économique, social et écologique.

Nous avons choisi de gérer cette compétence directement pour conserver toute la plus-value économique de l'opération, pour proposer une énergie renouvelable et écologique à prix modéré, ainsi que pour créer des emplois locaux en faisant vivre notre forêt. Nous disposons aujourd'hui de nombreux réseaux, mis en place progressivement : celui de Delaroché depuis 2007, la première phase du réseau Gare en 2010 et 2012, puis l'extension des réseaux Gare et Delaroché en 2014, le réseau ville basse en 2019, et une nouvelle extension de réseau en 2021. Le réseau Delaroché fut le premier réseau de chaleur au bois de la Région, le réseau Gare fut, à sa mise en service, le plus gros réseau régional de chaleur au bois, et nous sommes aujourd'hui certainement la ville avec la plus grosse couverture bois énergie gérée en régie directe de notre Région.

Le projet a été réalisé avec patience et détermination, porté par un objectif ambitieux et réaliste au regard de notre grande ressource forestière : chauffer le plus possible d'Embrunais à l'énergie renouvelable, locale et créatrice d'emplois.

Grâce à la construction de la chaufferie des remparts et de l'interconnexion des réseaux Gare et bas de ville en 2019, la puissance libérée à la gare nous permet d'étendre vraiment le réseau vers le Nord-Est. L'objectif à dix ans, donc en 2030, est d'interconnecter aussi le réseau Delaroché. Cela permettra de relier les moyens de productions et les besoins, et de pouvoir, car nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin, alimenter le plus grand nombre de logements collectifs publics et privés de la ville. A cette occasion, si le succès reste au rendez-vous et que nous suscitons l'intérêt pour un nombre encore plus grand d'utilisateurs, alors une quatrième chaufferie n'est pas à exclure ! ”





UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS ÉCONOME, ET RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

La commune d'Embrun développe depuis de nombreuses années une politique ambitieuse de développement durable du territoire avec comme axe majeur la maîtrise de sa consommation énergétique. La commune investit dans son réseau d'éclairage public afin de le sécuriser et de le rendre plus économe en énergie, et plus vertueux pour l'environnement. La part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité de la commune d'Embrun s'élève à près de 40%. Visant la mise aux normes sécuritaires du réseau et la maîtrise de la consommation électrique, les interventions en 2021 sont multiples : Jardin de l'Évêché, rue Pierre et Marie Curie, escalier de l'hôpital et parking des Remparts, square de la Marine, salle de danse, chemin des Mésanges, Paramart, RN 94



JEAN-CLAUDE DOU,
Conseiller Municipal
délégué, Président du SYEP
(Syndicat d'Éclairage Public)
Embrunais Savinois :

« La commune s'est engagée depuis le début du mandat dans une politique d'extinction nocturne de certains quartiers. L'objectif : diminuer nos dépenses énergétiques. En éteignant 5 à 7 h par nuit, on peut réaliser jusqu'à 50% d'économie d'énergie sur la facture d'électricité. Une première tranche en 2020 a été réalisée, poursuivie en 2021 par l'extinction de nouveaux quartiers : Les Violettes, Plan d'eau, St Surnin, chemin de l'Amitié, les Vignes, Chardouires, route de Chalvet, Ste Marthe, rue des Lavandes, rue de la Levée, rue des Jonquilles, rue du Rif Clar. Une nouvelle tranche est déjà programmée pour 2022. Depuis 2016 la commune a investi près de 900.000 € sur son réseau d'éclairage public pour le rendre plus sûr, plus économe, plus efficient, et surtout correspondant mieux aux attentes de ses habitants. Ces investissements ont été financés par la commune (30%), par le SyEP Embrunais-Savinois (20 %) et par des aides de l'Etat, Région et Département qui totalisent à eux trois 50 % . »

LA VIDÉO PROTECTION, UN OUTIL AU SERVICE DE NOTRE SÉRÉNITÉ !



MARC AUDIER,
1^{er} adjoint chargé du budget, des finances, de la propreté de la ville, de la lutte contre les incivilités :



« Embrun est une ville où il fait bon vivre. Pourtant, comme partout, il faut protéger cette quiétude en mettant en place les dispositifs à même de garantir dans la durée cette tranquillité de vie et de faire face aux délits et dégradations que peuvent subir la ville et ses habitants. Lors du Conseil Municipal du 26 octobre dernier, la création d'un dispositif de vidéo-protection a été décidée à l'unanimité. C'est aujourd'hui un outil indispensable au service de la sécurité de tous. Ce dispositif s'inscrit, à l'échelle de la commune, dans une coordination renforcée entre la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale. Il faut souligner la qualité de cette coordination qui permet aux différents acteurs de mutualiser leurs moyens et d'adapter leurs interventions. Chaque semaine, Police Municipale, Gendarmerie, élus concernés se retrouvent avec les éducateurs et le médiateur de rue afin de faire le point et coordonner l'action de chacun. »

La vidéo protection est un outil qui respecte la vie privée de chacun.

C'est un point très important : seul le domaine public est concerné et, en dehors des enquêtes concernant des faits avérés, personne n'est autorisé à consulter les images. Suites à un délit, seul 2 membres du personnel municipal et 2 élus habilités ont recours à leur visionnage. Ce type de fonctionnement est effectif en place dans de nombreuses communes de France où le taux de résolution des enquêtes a substantiellement augmenté. Cela contribue à lutter contre un sentiment d'impunité, légitimement très mal vécu par les victimes et pour la population en général.

Six emplacements d'implantations de caméras ont été identifiés, en partenariat avec la Gendarmerie :

- › L'Avenue du Lieutenant Windham
- › La Rue Clovis Hugues
- › Le jardins de l'Évêché
- › L'Espace Delaroche
- › Le Plan d'eau
- › L'Avenue Pierre et Marie Curie

Ces équipements seront installés dans les prochaines semaines.

› Cette opération est auto-financée à hauteur de 20% par la commune et subventionnée à 50% par la région SUD, et 30% par l'État.

BIEN VIVRE À EMBRUN

VIVE LE VELO A EMBRUN

Embrun mène une politique de développement de la pratique du vélo sous toutes ses formes. La municipalité souhaite favoriser le vélo comme mode de déplacement à part entière, en complément de la pratique sportive déjà importante sur notre territoire.

Les objectifs de cette politique vélo sont clairs : encourager à la pratique du vélo en sécurisant les déplacements à vélo, en améliorant la cohabitation entre voitures, vélos et piétons, ainsi qu'en créant des espaces de stationnement et de rangement pour vélos. Il s'agit aussi de sensibiliser enfants et parents à la sécurité en vélo. A ce titre, des voies partagées et des itinéraires conseillés (et sécurisés) ont été créés, une signalétique posée. Tout l'hyper centre de la commune est désormais limité à 30km/h. Des abris vélos sécurisés seront bientôt implantés sur notre commune. Un groupe de réflexion que nous avons mis en place composé d'élus, de pratiquants de vélo, de cyclotouristes et de professionnels dans le monde du vélo, travaille sur ce sujet et a permis d'avancer rapidement. De plus, en partenariat avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, de nouveaux itinéraires pour les VTT et les VTT électriques sont proposés.



WIEBKE SILVE,
conseillère municipale
déléguée à la vie scolaire :

« Nous souhaitons démontrer qu'une ville de montagne peut devenir une « ville vélo » avec tout ce que cela implique. Pour porter des aménagements en phase avec la demande des Embrunaises et des Embrunais, nous avons recueilli les besoins de la population, avec l'aide d'un questionnaire, d'échanges avec les clubs concernés et les associations de parents d'élèves, ainsi que de rencontres avec les usagers actuels. Pour le questionnaire, nous avons eu plus de 100 retours très constructifs. Nous constatons une forte demande d'aménagements et une dynamique très positive autour du vélo. Les préoccupations tournent autour de la sécurité, des possibilités de rangement des vélos, avec une identification des zones prioritaires. Un plan d'action est établi en fonction de ces priorités et en proposant un budget annuel dédié. En 2022, nous poursuivrons notre travail avec un pumphack au plan d'eau, la mise en place du programme national « savoir rouler » dans toutes les écoles d'Embrun, de nouvelles voies partagées, un véritable « vélo service » avec des supports connectés et bien plus !

Nous restons très à l'écoute des retours des usagers qui peuvent d'ailleurs nous écrire à directionsports@ville-embrun.fr »

UNE STATION DE LAVAGE VELO AU PLAN D'EAU

L'offre de service pour les usages du vélo à Embrun s'élargit avec l'implantation d'une station de lavage vélo.

Notre territoire bénéficiant du label « site VTT FFC », cette station de lavage et de gonflage fait partie des services attendus. La station de lavage d'Embrun comprend un poste de lavage avec monnayeur, ainsi qu'un poste de gonflage. Financée par les fonds Européens FEDER (POIA), le département des Hautes Alpes et par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, elle a été installée au Plan d'Eau par les services techniques de la ville d'Embrun, notamment la dalle en béton.





LE DOMAINE DE CHAUVETON

Racheté par la commune (par l'intermédiaire de l'Établissement Public Foncier Régional) à la Banque de France, le Domaine de Chauveton s'étend sur plus de 20 hectares au-dessus du centre-ville d'Embrun. Différentes phases d'études ont analysé un certain nombre d'options.

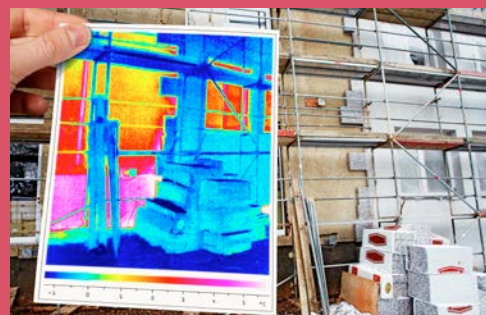
Le 9 novembre dernier, une présentation publique à Embrun dans la Salle des fêtes a permis à l'opérateur retenu de présenter à un large public, le projet d'aménagement d'habitations sur une partie du site, avec un programme assurant la valorisation des espaces naturels existants, la préservation des parties boisées et des espaces agricoles. Le souci du promoteur retenu après appel d'offres est bien d'intégrer le projet dans le respect des riverains et d'adapter le programme à l'environnement naturel du Domaine de Chauveton. Le recours à la filière locale bois des Alpes offrira un Espace de vie dénommé Campus Bois, doté d'équipements de sports nature originaux. Des pontons en bois pour la préservation des milieux, des cabanes d'observations de la nature, des maillages de chemins ouverts à tous compléteront cet aménagement vertueux. Il s'agira de créer en première phase 60 logements collectifs en accession sociale, et 30 logements en villas jumelées là aussi en accession. 18 lots à bâtir seront également proposés dans cette première phase. Une deuxième phase proposera 20 logements collectifs en accession sociale ou locatif social, ainsi que 10 maisons individuelles groupées en accession sociale et une vingtaine de logements à vocation locative étudiante. Des jardins partagés en espaces communs créeront une convivialité et un lien social appréciables sur le site. Implantation en accroche naturelle et architecture intégrée en symbiose avec le site permettront de respecter les objectifs de respect du Domaine de Chauveton. Des ossatures en bois et de l'énergie photovoltaïque seront prescrites, et à terme une chaufferie bois spécifique sera mise à l'étude. La phase 1 devrait pouvoir être livrée en 2025, et la phase 2 en 2026 ! La commune travaille actuellement sur une étude de circulation pour sécuriser au maximum les automobilistes.



CHRISTIAN PARIILLON,
*adjoint chargé de travaux, des aménagements
de la commune, de l'urbanisme, des
transports collectifs :*

« Le Domaine de Chauveton est parti sur de bonnes bases. Son aménagement doit d'être exemplaire, et le programme d'habitations projeté vivra harmonieusement avec les autres projets en réflexion sur ce site, qui est un atout majeur pour notre commune et sa qualité de vie. »

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS À EMBRUN



Le coût de l'énergie augmentant régulièrement, la question des bâtiments économes est une priorité. Si auparavant, la logique était d'aider à mieux isoler ses fenêtres ou ses combles, les rénovations globales de l'habitation sont beaucoup plus efficaces et permettent un gain énergétique de minimum 35 %. Les postes qui font gagner le plus sont : isolation des toitures et des murs ou changer le système de chaudière. La rénovation énergétique, ce n'est pas seulement des économies, c'est aussi réduire durablement l'empreinte carbone. Cette amélioration globale de l'habitat oriente les choses dans le bon sens, et des opérateurs privés ont des démarches fortes en la matière. A Embrun, la réhabilitation énergétique du parc immobilier est une priorité du Groupe Action Logement 3F Sud, qui depuis le rachat à Immobilière-Rhône-Alpes en 2016 d'un grand nombre de logements sur le territoire de la commune, a conduit entre 2017 et 2020 des opérations de réhabilitations thermiques sur 4 résidences à Embrun, apportant un confort thermique nouveau à 133 logements au total. Le Mélèze, Les Chardouires, Le Champ de Mars, le Saint-Surnin ont ainsi bénéficié de ces travaux portant entre autres, en fonction des sites, sur l'isolation des combles et des façades, le remplacement des menuiseries et des persiennes, le remplacement du chauffage collectif, et la révision des tableaux électriques. Au total, 3F Sud a investi 3 290 000 euros sur cette période pour procéder à ces rénovations. Un programme se prolonge en 2021 et 2022 avec d'autres opérations sur Le Mélèze, Le Quartz, les Terrasses du Midi Quartz et Saint Sernin.



LES TRAVAUX À LA BELLOTTE

Pour poursuivre l'intervention active sur le glissement de terrain de la Bellotte, la ville engage une nouvelle tranche de travaux en suivant les préconisations du service du RTM et des géologues experts. Cette phase consiste en la rénovation et l'étanchéification du réseau d'eau pluviale situé sous la route de Caléyères, et le recalibrage et l'étanchéification du torrent de la Bellotte. En effet, la route de Caléyères est située sur la partie amont du glissement, juste en aval de la niche d'arrachement ancienne. Le réseau d'eau pluviale longeant la route est défectueux et présente plusieurs discontinuités. Les eaux de ruissellement ont tendance à s'accumuler en amont du chemin et à s'infiltrer dans le versant. Les travaux consistent en la substitution d'une canalisation en béton par une infrastructure étanche (PEHD) complétée par un drain de récupération des eaux d'infiltration à environ 2 m de profondeur, puis le recalibrage et l'étanchéification du torrent de la Bellotte en continuité de la première tranche (travaux 2020) par la réalisation d'une demi-buse entre la route de Caléyères et le pied du versant sous Caléyères, complétée par la réalisation d'une tranchée drainante. En complément de ces travaux, l'inspection des réseaux d'assainissement du secteur de la Bellotte est en cours de réalisations et des inspections ponctuelles sont réalisées en cas de suspicion de fuites détectées par la remontée des piézomètres. La mise en place de «géocubes» complémentaires sur le quartier des Vignes permettra de compléter la connaissance et l'analyse des mouvements sur ce versant.

DES TRAVAUX SUR LA CHARPENTE DU GYMNASÉ DU PLAN D'EAU

Les travaux sont terminés sur ce site qui accueille tant de clubs et d'activités sportives. Il s'est agi de renforcer la charpente en bois lamellé-collé, avec un traitement complet des fissures existantes par de la résine et divers renforts assurant désormais la solidité et la qualité de l'ensemble.



› Le coût de l'opération s'est élevé à 253 658€ TTC subventionné à hauteur de 20% par le Département.

DU NEUF POUR LE DOJO DU BÂTIMENT LAPEYROUSE



La ville d'Embrun a engagé un programme de rénovation des équipements sportifs. Après la réfection de la charpente du gymnase municipal achevée en août dernier, la rénovation du dojo du 1^{er} étage du Bâtiment Lapeyrouse est aujourd'hui achevée. Ce bâtiment regroupe 8 salles de pratiques sportives. Il accueille de nombreuses activités et associations : judo, aikido, karaté, gym, yoga, danse, boxe, tennis de table, tir, billard... Deux dojos sont implantés dans le bâtiment : le Dojo Gaston BERTRAND pour la pratique du Judo, et le Dojo du premier étage qui accueille de nombreux clubs et les scolaires de la ville : Aïkido club Haut-Alpin, Gym nature forme, Kung fu Wushu, le Yoga club embrunais, le Shotokan Karaté Embrun et le judo club. C'est cette salle qui vient d'être rénovée entièrement : changement des tapis, réfection des murs et des fenêtres peinture mise à neuf. L'ensemble des travaux de rénovation ont été réalisés en régie par les services techniques municipaux.

UNE SAISON ESTIVALE EMBRUNAISE QUI FERA DATE !



Le taux d'occupation de Juillet 2021 dans l'Embrunais s'est élevé à 74,4% (soit +4,5% par rapport à 2020 qui fut elle aussi un excellent millésime). Le taux d'occupation d'Août n'est pas en reste avec 76,71%, et même 86,5% si on ne compte pas la dernière semaine du mois, qui n'était pas une semaine complète de vacances scolaires, soit + 6,8% par rapport à 2020.

EMBRUN,

POINT D'ATTRACTIVITÉ MAJEUR !

Dans le fonctionnement touristique estival de Serre-Ponçon, Embrun se positionne comme la destination moteur des Hautes Alpes et même de l'ensemble des Alpes du Sud. L'enjeu est désormais de conforter l'avant et l'arrière-saison et de maintenir un niveau de fréquentation important de juin à septembre. Cet objectif majeur qui concerne les mois de juin et septembre est en passe de s'amorcer, avec en 2021 une croissance de plus de 15% sur ces périodes. Cet allongement de saison sera déterminant pour l'économie touristique de la commune d'Embrun. Les leviers d'actions pour aller dans cette direction sont nombreux, en particulier en soutenant une politique événementielle active en juin et septembre, ciblant des publics très spécifiques. Il faudra aussi conforter la mise en place anticipée et le maintien de l'offre de loisirs et de restauration, en juin et septembre où la demande est réelle.

C'est un paradoxe, mais dans le contexte de crise sanitaire que l'on a connue, la saison touristique estivale à Serre-Ponçon peut être considérée comme historique, si l'on regarde les taux d'occupation des hébergements touristiques qui sont parmi les plus hauts de l'ensemble de l'Arc Alpin.



AUDREY CEARD,
adjointe chargée du
numérique et du tourisme :

« Avec un Taux d'Occupation (TO) en moyenne supérieur de 15% par rapport à 2019, année de référence, 2021 est un beau succès. Ce TO de 2019 était déjà supérieur à celui de 2018 de 11%. Je salue l'engagement des acteurs du tourisme sur notre territoire et le travail de promotion et d'animation commerciale réalisé par notre Office de Tourisme. Notre dynamique collective en matière de tourisme est sur la bonne voie. Des aménagements publics de qualité, de nombreuses innovations et des rénovations qualitatives des offres privées se font jour. Nos marges de progression sont réelles pour installer Embrun dans une dynamique touristique estivale plus longue et plus durable. L'enjeu est à présent d'optimiser les retombées économiques du tourisme d'Embrun, tout en veillant à conserver l'esprit du lieu. »



DENIS GRAS,
Conseiller Municipal délégué
à l'aménagement du plan
d'eau, à l'entretien du
plan d'eau et au camping
municipal :

« Pour notre camping municipal, la saison 2021 est exceptionnelle ! Notre chiffre d'affaires (CA) est supérieur de 10% au plus fort CA réalisé depuis sa création ! Et ce avec des durées plus courtes ! De juin à septembre, nous avons enregistré 3300 séjours. Nous allons implanter au début du printemps plusieurs chalets de bonne gamme. Ils seront prêts à ouvrir fin mai pour être opérationnels début juin : ainsi nous pourrions encore élargir notre offre et accueillir plus de clientèle, en la diversifiant avec des clientèles plus exigeantes. »

LES JEUNES AUX CÔTÉS DE LA MUNICIPALITÉ POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DE NOTRE VILLE !



La salle des jeunes animée par Ghazi OUCHEN, animateur et médiateur de rue.



ALEXANDRE DIDIER,
conseiller municipal
délégué à la jeunesse :

« Les 13-17 ans font l'objet d'une attention particulière de la part de la municipalité, au travers de l'action du Pôle jeunesse de son Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS). Cette tranche d'âge, qui n'a plus accès au Centre de Loisirs Municipal réservé au moins de 13 ans, bénéficie d'un programme d'activités mis en œuvre sans coût pour les familles. Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires, le mercredi, et déclinent un certain nombre de thèmes autour du sport et des arts appliqués. Tous les jeunes de cette tranche d'âge peuvent aussi profiter de la Salle des Jeunes, dans le bâtiment de l'Abattoir, sous la houlette bienveillante et active de l'animateur, Ouchen Ghazi, par ailleurs médiateur de rue. Je rappelle par ailleurs notre satisfaction de voir fonctionner le Conseil Municipal des Jeunes, qui leur donne la parole. Une quinzaine de jeunes de 12 à 16 ans sont aujourd'hui mobilisés, et ils se réunissent avec moi une fois par trimestre pour évoquer les sujets qui leurs tiennent à cœur. Lors de notre dernière rencontre, le sujet de la sécurité autour des Collèges et Lycées du territoire a été abordé, surtout pour ceux qui ont choisi d'utiliser le vélo comme mode de déplacement. Le projet de pumtrack qui va être prochainement installé au plan d'eau est aussi une de leurs suggestions ! »

LE CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN EST EN ORDRE DE MARCHÉ !



ZOÏA DEPEILLE,
adjointe chargée du secteur social :

« Initialement dénommé le conseil des aînés, cette instance s'appelle aujourd'hui le Conseil Consultatif Citoyen, à la demande de ses 12 membres. Ce Conseil, qui applique la parité parmi ses titulaires, siège pour la durée du mandat municipal actuel, et porte une réflexion pertinente sur l'action de la municipalité, fait des propositions d'actions, et fait remonter les demandes du terrain. Il a tenu sa première réunion, avec un large tour d'horizon qui lui a permis de jeter les bases de son fonctionnement. Désormais, il s'attachera à traiter un thème de la vie publique locale par session, avec un grand témoin et/ou un élu en charge du sujet abordé. Si vous souhaitez faire acte de candidature pour ce Conseil Consultatif Citoyen, en cas de désistement de l'un des membres actuels, n'hésitez pas à écrire : z.depeille@gmail.com »

UN NOUVEL ACCUEIL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES



OURIA BLANCHET,
conseillère municipale
déléguée au logement :

« Nous disposons désormais d'un nouvel accueil pour le CCAS, implanté désormais au rez-de-chaussée du Centre Communal d'actions Sociales. Cet aménagement permet d'avoir plus de facilité pour accueillir tous les publics et en particulier le service d'aides à la personne. On ne peut qu'être satisfait de cette qualité d'accueil qui nous permet de recevoir par exemple dans de bonnes conditions les personnes en demande de logements. »



PLUS D'INFORMATIONS

› **CCAS de la Ville d'Embrun** : Espace Delaroche - BP 97 05208 Embrun Cedex
Tél 04 92 43 24 86. Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
› **Contact de la coordinatrice du pôle d'aide à la personne** : 04 92 43 77 32
Tous les après-midis, uniquement par téléphone ou sur rdv de 13h30 à 16h30

CET HIVER, PRENEZ SOIN DE NOS OISEAUX !



CHRISTIAN COULOU MY,
adjoint au maire délégué
à l'environnement et à la
biodiversité :

« Vous aussi, vous pouvez être acteur de la biodiversité en aidant activement à aider les oiseaux qui restent sur notre territoire pendant l'hiver. En hiver, la nuit est longue et il fait froid : deux difficultés pour les oiseaux. Pour les nourrir, il faut commencer dès le début de l'hiver, en étant attentif à l'hygiène, en retirant les vieux aliments et en nettoyant les fientes. Certains oiseaux comme les merles se nourrissent au sol, d'autres comme les mésanges préfèrent les mangeoires en hauteur. N'hésitez pas à installer



deux points distincts ! Les mangeoires peuvent être de simples plateaux, une grande assiette, la forme importe peu ! Vous pouvez déposer vos restes de repas, en évitant les mets salés. Privilégiez les gâteaux rassis, les croutes de fromage, les pommes... Répartissez harmonieusement et régulièrement la nourriture, et jetez les restes au bout de deux à trois jours. Pensez à l'eau : versez de l'eau chaude, de préférence le matin, les oiseaux pourront ainsi boire pendant quelques heures avant que le gel ne fasse son œuvre ! Merci de ce que vous ferez pour eux ! »

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Une page s'était tournée à l'Ecole de Musique et de Danse d'Embrun en début d'année avec le départ à la retraite de son directeur Patrick Céroni, en poste depuis 1986. Patrick Céroni était également chef de l'Harmonie Municipale depuis 1985, où il avait pris la succession d'André Bonin.

Depuis le 1^{er} février, c'est Stéphane Delval, déjà professeur de flûte et d'accordéon au sein de l'Ecole, qui assure la direction. L'École de Musique et de Danse, créée il y a 42 ans, accueille actuellement plus de 280 élèves de 5 à 90 ans. Elle joue un rôle essentiel dans l'apprentissage de la musique et de la danse, mais aussi dans la création de lien social, de convivialité, de rencontres intergénérationnelles. Forte d'une douzaine de professeurs, elle propose l'apprentissage d'une grande diversité d'instruments à travers tous les styles de musique, ainsi que de la danse classique, modern'jazz et traditionnelle. A noter l'organisation mensuelle d'un bal de musiques et danses traditionnelles, ouvert à toutes et tous, et qui a connu un beau succès dès sa première tenue le 16 novembre dernier avec plus de 70 participants.

La musique municipale d'Embrun a donné le samedi 20 novembre son traditionnel concert de la Sainte Cécile à la salle des Fêtes. Cela a été l'occasion d'une passation de témoin entre Patrick CERONI et Sylvie BAUX qui lui succède à la direction de cette formation.



Stéphane Delval, nouveau directeur de l'Ecole de Musique et de Danse



FORMATION MUSICALE :

Éveil, formation musicale enfant et adulte, chorale.

DISCIPLINES INSTRUMENTALES :

Clarinette, saxophone, flûte, trompette, trombone, tuba, piano, guitare, accordéon, batterie.

DISCIPLINES CHORÉGRAPHIQUES :

Danse classique, modern'jazz et traditionnelle.

PRATIQUES COLLECTIVES :

Ensemble de classe, musique de chambre, orchestre de jazz.

PLUS D'INFORMATIONS

› École Municipale de Musique et de Danse :

Rue Alexandre Didier 05200 Embrun - Tel : 04 92 43 37 19

Mail : ecole.musique.danse@ville-embrun.fr



JEHANNE MARROU,
adjointe chargée des
affaires culturelles et
du patrimoine :

« Dans sa politique culturelle et artistique, la ville d'Embrun met l'accent sur l'enseignement de la musique et de la danse, visant ainsi à l'enrichissement personnel et à la création de lien social et de convivialité. Pour cela, la commune s'engage financièrement dans le fonctionnement de l'École Municipale de Musique et de Danse, notamment dans la rémunération des enseignants, l'achat et l'entretien des instruments de musique. »

NAISSANCES

NOM	Prénoms	NAISSANCE	DÉCÈS
PERROT	Olivia	21/02/2021	
MÉRAND	Floria	22/03/2021	
SAUZET	Eleana	27/03/2021	
SANTOS DUARTE	Mélanie	27/03/2021	
SOUFFLET	Mona	07/04/2021	
TRESSE	Nolann	09/04/2021	
LÉCOLLE AÏSSA	Sohan	24/04/2021	
BALESTRIERE	Alexis	27/04/2021	
KLEIN	Johan	26/05/2021	
FRUCTUS	James	06/06/2021	
BEQUET	Pablo	09/06/2021	
VINCENT	Rébecca	10/06/2021	
ALFAYA FOPPOLO	Siam	23/06/2021	
MAHMOUDI	Mohamed	25/06/2021	
ROUYEROL	Camil	29/06/2021	
GUILLAUME	Léo	04/07/2021	
THIERRY	Justine	10/07/2021	
BONNABEL	Antoine	17/07/2021	
LE GRIS	Camille	10/08/2021	
SCAVIO LEROUX	Emy	09/08/2021	
ZAMBITO	Romain	01/08/2021	
DEPREZ	Dimitri	31/07/2021	
CAVALERRA	Selena	01/08/2021	
FANCIULLINO	Ilhyan	22/08/2021	
RIZQUI	Waël	31/08/2021	
de BOUILLANNE COLOMBE	Adèle	03/09/2021	
GALLIAN	Nathan	07/09/2021	
MARTIN	Romie	09/09/2021	
GARCIN	Alex	14/09/2021	
BIANCHERI CHESNEAU	Juliette	17/09/2021	
TISSERAND	Eden	20/09/2021	
RIBEIRO	Angelina	30/09/2021	
PONTOIS	Lizéa	07/10/2021	
GARCIN	Mila	16/10/2021	
ARNOUX	Ylan	18/10/2021	
REYMOND	Leandro	24/10/2021	
HONORÉ	Tao	24/10/2021	
OROBIYI	Lamine	31/10/2021	

DÉCÈS

NOM	Prénoms	NAISSANCE	DÉCÈS
LAGIER	Mireille	19/05/1935	26/02/2021
CATALA	Jaky	30/05/1936	01/03/2021
LAGIER	Daniel	21/03/1933	01/03/2021
DELANNOY	Aurore	11/05/1931	07/03/2021
AZZOLA *	Massimo	02/08/1940	08/03/2021
MIRA	Joseph	20/06/1934	18/03/2021
VERA	Mathilde	22/08/1937	26/03/2021
PICCA	André	28/04/1925	27/03/2021
MARSEILLE	André	08/11/2021	27/03/2021
AUDIN	Eliane	13/05/1926	29/03/2021
LEGRAND	Frédéric	28/11/1967	29/03/2021
JAME	André	05/07/1923	30/03/2021
ESKÛN	Ahmet	11/07/1942	03/04/2021
SOBRE	Josette	03/12/1935	07/04/2021
DESCAMPS *	Jean	12/01/1947	01/04/2021
HONORÉ *	Bruno	06/05/1954	02/04/2021
SIGNORET	Danielle	06/05/1944	13/04/2021
SAMEC	Liselotte	23/04/1935	13/04/2021
BORGIA	Jean	11/08/1940	13/04/2021
DAVIN	Jean	21/10/1936	16/04/2021
ARNAUD	Henriette	19/07/1928	17/04/2021
GUINOT *	Chantal	08/04/1951	07/03/2021
TAMPELLINI	Raymonde	03/09/1933	25/04/2021
DEBAYLE	Éve	18/10/1971	30/04/2021
ANTHOINE	Huguette	07/03/1933	07/05/2021
ARNOUX	Désiré	16/10/1948	21/05/2021
BOUTEILLE	Amélie	29/09/1925	23/05/2021
CHENNOUF	Sid-Ahmed	16/06/1989	23/05/2021
AURRAND	Lucienne	11/11/1932	24/05/2021
GROSSAN	Célestin	11/04/1926	27/05/2021
PÉRALDO	Georgette	16/07/1929	05/06/2021
COUTET	Henri	22/06/1930	07/06/2021
CAILLET	Félix	29/04/1950	12/06/2021
REY	Josette	03/04/1928	12/06/2021
GARDIE	Suzanne	10/01/1941	13/06/2021

DÉCÈS

NOM	Prénoms	NAISSANCE	DÉCÈS
PONS	Renée	09/06/1931	14/06/2021
GAMERRE	Nicole	04/12/1942	17/06/2021
NOBILI	Florinda	19/05/1932	18/06/2021
BARNEAUD	Jean	13/03/1952	18/06/2021
BAGATTA	Marie	23/08/1937	20/06/2021
BARRAL	Louis	24/11/1942	25/06/2021
FEUILLASSIER	Nicolle	11/04/1936	30/06/2021
MIR	Renée	28/03/1925	01/07/2021
MARSEILLE	Patrick	21/07/1962	08/07/2021
AUREMBOUT	Huguette	04/06/2021	10/07/2021
BUCQUET	Renaud	26/10/1934	14/07/2021
MARTIN	Clément	28/01/1927	15/07/2021
VENTOUX *	Jean-Jacques	23/04/1958	01/07/2021
FROIDCOURT *	Pierre	24/09/1941	13/07/2021
BILLOT *	Danièle	09/04/1942	13/07/2021
MASTROSIMONE	Rosalie	30/07/1934	22/07/2021
FRÉCHARD	Antoinette	17/01/1927	24/07/2021
CHABRAND	Germaine	04/06/1933	24/07/2021
ESCOFFIER *	Clémence	27/01/1991	25/07/2021
TOP	Emmanuel	22/07/1958	04/08/2021
MAZET *	Maryse	02/06/1949	01/08/2021
MATHERON	Henri	02/04/1936	10/08/2021
SIMONET	Roger	14/07/1925	14/08/2021
MARTIN	Monique	19/03/1934	16/08/2021
LELARGE	Jean	12/05/1931	16/08/2021
BREUZA	Simone	23/05/1931	18/08/2021
BARIDON	Anne	12/10/1959	19/08/2021
GAY	Louise	11/11/1924	21/08/2021
LECYGNE *	Denise	09/08/1933	16/08/2021
EYMÉOUD	Fernande	23/04/1930	26/08/2021
ORGEAS	Pierre	02/11/1931	28/08/2021
VINCENT	Etienne	15/09/1934	01/09/2021
MAESTRE	Louise	01/09/2021	03/09/2021
PALANCHER	Michèle	03/09/1928	07/09/2021
LALEVEE *	Bernadette	18/11/1934	06/08/2021
DURELLI	Joseph	17/11/1962	09/09/2021
BAUER *	Pascal	12/06/1959	02/09/2021
GAY *	Maurice	18/04/1952	14/09/2021
LAMANNA	Antoinietta	26/06/1930	19/09/2021
FARNAUD	Jean-Luc	18/05/1960	19/09/2021
ROSIC	Maria	02/02/1920	24/09/2021
URVOY	Germaine	29/09/1929	26/09/2021
EMERY	Jacques	03/03/1931	27/09/2021
FOTION	Elisa	13/04/1931	27/09/2021
JAMET	Raymonde	03/04/1924	28/09/2021
PEYRON	Germaine	03/04/1929	29/09/2021
GIAMBiasi	Elvire	09/06/1924	30/09/2021
PELUCCHI	Angèle	22/08/1932	02/10/2021
BETH *	Michel	18/12/1939	27/09/2021
GAUTIER	Henri	29/07/1934	04/10/2021
FAURE	Vincent	15/01/1934	07/10/2021
BAILLE *	Laurence	15/01/1966	02/10/2021
DESTEFANO	Suzanne	22/07/1936	07/10/2021
HUNZIKER	Annick	14/12/1958	07/10/2021
GENTIL	Pierre	04/08/1947	08/10/2021
DARRICADES	Anne	30/04/1940	13/10/2021
QUEYRAS	Charles	03/04/1928	15/10/2021
MARTIN	Robert	16/05/1933	19/10/2021
HERMITTE	Elie	19/02/1942	20/10/2021
ACHARD	Julia	14/12/1931	26/10/2021
GRANGE	Jean	16/11/1937	04/11/2021

MARIAGE

PUGLIÉSI Gino & MONTAGNIER Iris - 24/04/2021
CASTALIAN J-Marc & MARTEL Marie-Christine - 15/05/2021
MATHIEU Emmanuel & VANCLEENPUTTE Lisa - 22/05/2021
HEINZE Richard & PETROVICH Evelynne - 02/06/2021
KARAKURT ERKAN & SALVA Manon -05/06/2021
BOREL Robin & RICHE Cécile - 05/06/2021
PARPILLON Romuald & GIRARD Apolline - 19/06/2021
BIANCHIERE Franck & CHESNEAU Pauline - 10/07/2021
POTEL Thomas & ARAIC Solenn - 17/07/2021
SOHIER Alain & VERDIER France - 02/08/2021
ORAIN Michaël & DUCREUX Stéphanie - 28/08/2021
GUIRAUD Morgan & STÉFANI Léa - 30/10/2021

EMBRUN PRATIQUE

MAIRIE :
PLACE BARTHELON - BP 97
05208 EMBRUN CEDEX
www.ville-embrun.fr

- **Accueil, état civil, affaires générales :**
Tél : 04 92 44 66 00
Accueil du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Passeports, cartes d'identité et concessions cimetière. SUR RENDEZ-VOUS.
- **Secrétariat du Maire :** Tél : 04 92 44 66 25
- **Vie Scolaire :** Tél : 04 92 44 15 15
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30 La Manutention
- **Service des Sports :** Tél : 04 92 44 66 09
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Centre Communal d'Action Sociale :** Tél : 04 92 43 24 86
Espace Delaroché La manutention.
Ouvert le matin de 8h30 à 12h du lundi au vendredi
- **Accueil Solidarité** sur rendez-vous
- **Pôle de l'aide à la personne :** Tél : 04 92 43 77 32
Télé assistance, aides à domicile, portage des repas.
Ouvert le matin du lundi au vendredi
- **Maison de la Petite Enfance :** Tél : 04 92 43 00 44
Multi-accueil collectif de 3 mois à 4 ans : de 7h30 à 18h30.
- **Centre de Loisirs :** Tél : 04 92 43 14 97
Enfants de 3 à 12 ans : mercredis, vacances scolaires et récréation après l'école
- **Salle des Jeunes :** Tél : 04 92 43 24 86
ou 06 88 78 71 26
Pour les 13-17 ans. Antenne, Maison Des adolescents (MDA) de l'Embrunais Savinois
- **Bibliothèque Municipale :** Tél : 04 92 43 35 97
Lundi, jeudi et vendredi de 15h à 18h - Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - Samedi de 9h à 12h.
Le mardi est réservé à la vie scolaire
- **École municipale de musique et de danse :**
Tél : 04 92 43 37 19
- **Centre Technique Municipal CTM :**
Tél : 04 92 43 06 02 - Entraigues
- **Police municipale :** Tél : 04 92 43 43 49
- **Marchés :** Mercredi et samedi matin. Place Barthelon.
- **Office du Tourisme Intercommunal :**
Tél : 04 92 43 72 72
- **Plateforme d'Initiative Locale :** Tél : 04 92 22 33 00 (sur rendez-vous)
- **Déchetterie de Pralong :** Tél : 04 92 43 47 93
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12h
- **Ressourcerie Tél. :** 04 92 43 76 27
Mercredi et vendredi de 14h à 17h - Samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- **Ramassage des encombrants :** Tél : 04 92 43 06 02
Tous les derniers jeudis du mois : s'adresser au CTM
- **Collecte des déchets verts :** planning en Mairie d'embrun ou www.ville-embrun.fr

LES GENÊTS D'OR

Le club des « Genêts d'Or » d'Embrun, de Générations Mouvement, anciennement les Aînés Ruraux, a été créé en 1974. Depuis cette date, il n'a cessé de poursuivre son objectif prioritaire : accueillir la majorité de nos retraités, dans une ambiance conviviale et amicale. Actuellement, 131 adhérents sont inscrits et s'associent aux activités proposées par notre association. Nos locaux, mis à disposition par la municipalité, se situent dans le bâtiment de la Manutention, Place Delaroché à Embrun, au deuxième étage avec ascenseur. Notre Club fonctionne les mardis et vendredis de 14h à 17h de septembre à juin, et seulement le mardi de 15h à 18h en juillet et août. Parmi d'autres activités, nous proposons des jeux de cartes et de sociétés, du bowling, des voyages, des lotos, des repas, etc. N'hésitez pas à faire la démarche, venez découvrir toutes nos activités, le meilleur accueil vous sera réservé, dans un climat de convivialité, d'écoute et d'entraide. Et peut-être que d'autres personnes pourraient nous faire découvrir de nouvelles activités. Nous vous souhaitons la bienvenue au Club.

La présidente

Informations :
Claudine Ghigonetto :
06.78.70.92.59

A BERNARD FANTI POUR LA MAJORITÉ MUNICIPALE « EMBRUN L'AVENIR ENSEMBLE

Le personnel communal, dans son ensemble, est un maillon fort, essentiel, dans la chaîne de réussite de l'action de la commune. L'ensemble des agents, dont la qualité d'intervention est largement reconnue par la population, est attaché à intervenir et à évoluer pour s'adapter au contexte conjoncturel, dans un souci de service public renforcé. La commune d'Embrun consacre une part importante de son budget de fonctionnement au personnel municipal, quotidiennement au contact et au service des Embrunaises et des Embrunais, de la naissance au grand âge. Nous dénombrons aujourd'hui 109 agents communaux, et 58 agents relevant du Centre Communal d'Action sociales. Le personnel communal intervient dans la plupart des volets de notre vie au quotidien : action sociale, services administratifs, services techniques, actions scolaires, services de la jeunesse, des sports, de la culture, aides au logement, urbanisme, etc. Cette implication du personnel communal au service de la population est soutenue par une efficace collaboration avec les élus de la majorité municipale, dans une relation durable et permanente, construite dans la confiance respectueuse et respective. Pendant cette crise sanitaire, et en particulier pendant les périodes de confinement, cette continuité des services et cette collaboration entre agents municipaux et élus s'est encore renforcée, avec en particulier la mise en place et la tenue d'une Cellule de veille et de réactivité qui a permis d'être à l'écoute de la population. Guichet d'accueil et plateforme d'appel installée à la Manutention, ont permis de répondre à toutes les sollicitations et de chercher ensemble les solutions les plus adaptées aux difficultés et problèmes rencontrés. Ce travail du quotidien est un gage de bien vivre pour les Embrunaises et les Embrunais.

Avec Chantal EYMEOD, Marc AUDIER, Christian PAPPILLON, Zoïa DEPEILLE, Franck BERNARD-BRUNEL, Jehanne MARROU, Christian COULOUMY, Audrey CEARD, Wiebke SILVE, Jean-Claude DOU, Alexandre DIDIER, Ouria BLANCHET, Denis GRAS, Christian GUENEAU, Valérie BARTHELOM, Vincent ESMIEU, Barbara GASQUET, Patrice RENOUF, Pierrick ROMAN, Claire SARDY, Annick BOUSSIERE, Bernard FANTI, Nathalie BERNARD

A L'OPPOSITION MUNICIPALE

« PARTAGEONS L'AVENIR D'EMBRUN »

NE CONFONDONS PAS « RÉUNIONS PUBLIQUES » ET « CONCERTATION ».

Nous venons de vivre deux réunions publiques pour quel résultat ?

Des préoccupations des oppositions ont pu s'exprimer et en face un discours apaisant a été tenu, mais en fin de compte rien n'a changé.

Pour sortir de cette impasse il faut passer de la réunion publique à la réflexion commune.

Expérimentons sur le sujet le plus conflictuel le golf.

La comcom organisera trois groupes de réflexions ouverts à tous les habitants du territoire.

- Le 1^{er} sur les enjeux environnementaux et de la biodiversité

- Le 2^{ème} sur les aspects économiques et financiers

- Le 3^{ème} concernant l'impact sur la fréquentation touristique

Chaque groupe de travail sera présidé par un élu avec un rapporteur choisi parmi les habitants. Il aura la possibilité de faire intervenir des experts extérieurs avec un budget. Chaque groupe produira un rapport qui pourra, constater des désaccords ou plus globalement l'impossibilité d'arriver à une position commune.

Ces résultats seront mis à disposition de l'ensemble de la population et sera organisé une ou plusieurs réunions publiques pour en débattre.

Ce n'est, alors que viendra le temps de la décision.

Certes cela peut sembler très lourd, mais on ne peut pas faire de concertation sans investir du temps et ce sera toujours moins contraignant que d'avoir à gérer une ZAD.

**Marie-Claude RYCKEBUSH LOZZA,
Robert PELLISSIER, Jean-Louis RIFFAUD**

« ENSEMBLE À EMBRUN »

VIGILANCE ET DEMANDE DE CONCERTATION

Nous, élus du collectif SENS, siégeons dans des comités consultatifs fantômes ! Tandis que les comités environnement et agriculture/forêt ne se sont pas encore réunis en 2021, les comités tourisme / numérique, animation / commerce, sport et jeunesse, ne se sont réunis que deux fois cette année. Quant à leur fonctionnement, il est à l'image de l'action de la majorité : des présentations de projets ficelés - et souvent même des délibérations « prêtes à être votées », plutôt qu'une démarche de co-construction qui serait initiée dès les premières réflexions autour d'un projet.

Que dire des comités vélo et golf auxquels nous n'avons pas été conviés ?

Nous déplorons que des décisions soient prises en dehors de tout comité et donc de toute concertation avec les élus minoritaires.

Lors de réunions publiques qui n'ont aujourd'hui de public que le lieu, une partie de la population a d'ailleurs elle aussi exprimé le manque de concertation et son souhait d'être associée aux projets de territoire.

Une fois de plus, nous réitérons notre demande de coopérer aux projets de la commune afin d'accomplir notre mandat dans les règles démocratiques.

Claire CANTON, Gilles BUFFIERE et Esther BOTALLA



PORTEURS DE PROJET, UN MANAGER EST À VOTRE DISPOSITION À EMBRUN

La commune d'Embrun est dotée d'un tissu commercial et artisanal riche et dense. A ce titre, elle a été labélisée « petites villes de demain » en 2021. Ce programme vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre, dans le respect de l'environnement.

Dans ce cadre, la commune d'Embrun a recruté un Manager de ville en la personne de Christelle MASSE. Le rôle du Manager de ville est d'animer, de soutenir et de dynamiser le tissu commercial et artisanal de la commune. Ce manager accompagne les acteurs commerciaux locaux dans leurs projets de développement. Il les oriente dans leurs différentes démarches administratives, et leurs demandes de financements. Il travaille en lien avec de nombreux partenaires et l'association des commerçants.

Si vous avez un projet de commerce ou d'artisanat, si vous souhaitez vous implanter à Embrun, si vous recherchez un local, le manager de ville est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet.

Vous pouvez la contacter : Christelle MASSE Manager de ville
mcv@ville-embrun.fr 04 92 44 66 12 / 07 48 75 47 72

LES FESTIVITÉS DE NOËL

MARCHÉ DE NOËL DE LA VILLE D'EMBRUN

DU 17 AU 24 DÉCEMBRE - PLACE DOSSE

FEST'HIVER

DU 18 AU 31 DÉCEMBRE
NOMBREUSES ANIMATIONS DE RUE
CENTRE VILLE

PETIT TRAIN DE NOËL

DU 11 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER
PLACE BARTHELON

Consultez l'agenda du site internet de la ville d'Embrun pour connaître toutes les actualités et animations.

www.ville-embrun.fr

RETROUVEZ NOTRE COMMUNE SUR LES RESEAUX SOCIAUX



« EMBRUN MA VILLE »

SUIVEZ LES ACTUALITÉS, LES INFORMATIONS PRATIQUES ET LUDIQUES DU TERRITOIRE.

› N'hésitez pas à commenter, partager et poser vos questions.



« EMBRUNMAVILLE »

RECEVEZ DE MAGNIFIQUES PHOTOS INSPIRANTES D'EMBRUN.

PUBLIEZ VOS PLUS BEAUX CLICHÉS AVEC LE HASHTAG #EMBRUNMAVILLE

